

1805  
06

Heirats-Register  
1805/06

Guinevere Auroth.

Wife 5 No 15. In the Courtland,

the King's manors.

Spencer

*2 Klein Kempen*

Le présent registre destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de *Klein Kempen* pendant l'an *quatorze* contenant *quatre* feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de *Creveld* à *Creveld*, le *six vendémiaire* an *14* de la République. Premier feuillet.



*Knapper*

ACTE DE MARIAGE.



N.º I MAIRIE d. *Klein Kempen*  
ARRONDISSEMENT Communal de *Creveld*

Du *deuxieme* jour du mois de *brumaire* an *quatorze* de la République française mil huit cent *14*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Conrad albertz* âgé de *vingt quatre* ans, né à *quadbaat* - Dép.t d. *la Noer* le *cinquieme* du mois d. *Novembre* l'an mil sept cent *quatre vingt un* profession de *passementier* demeurant à *Klein Kempen* Dép.t de *la Noer*, fils *legitime* de *Hubert albertz* Decedé demeurant à *.....* Dép.t de *la Noer* et d' *adelheid tilmus* Decedée Et de *Marie Eve Bruns* âgée de *vingt quatre* ans, née à *Anrad* - Dép.t de *la Noer* le *quatrième* du mois d. *Janvier* l'an mil sept cent *quatre vingt un* - fille *legitime* d. *Michel Bruns* demeurant à *Klein Kempen* - Dép.t de *la Noer* et d' *adelfunda jansen* Decedée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à *Klein Kempen* le *quatorze et vingt un* du mois de *vendémiaire* dernier et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie d. *Klein Kempen*; lu les extraits de naissance de *us* époux; lu le chapitre six du titre du mariage, *saut* les actes respectueux le *pere* de la future et *pere* du future sont *presens* et consentent le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un *Jean Conrad albertz* la *Marie Eve Bruns*, l'autre le susnommé *Jean Conrad albertz*

En présence de *Arnould J. Bende* demeurant à *Klein Kempen* Dép.t d. *la Noer* profession d. *passementier* âgé de *quarante* ans d. *Jean Sauront Compes* demeurant à *Werser* Dép.t de *la Noer* profession d. *percepteur* âgé de *vingt cinq* ans d. *Jean Bruns* demeurant à *Klein Kempen* Dép.t de *la Noer* profession d. *passementier* âgé de *trante un* ans d. *Jean Geopraid Speens* demeurant à *Werser* Dép.t de *la Noer* profession d. *maire* *Werser* âgé de *quarante* ans

Après quoi, nous *Michel Schmitz* adjoint du Maire d. *Klein Kempen* faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits *époux* et témoins, après lecture faite *apresque* les *époux* et *leurs pères* *meres* ont *declaré* *us* avoir *ecrit* *signé*

*J. Bende*  
*J. Sauront Compes*  
*J. Bruns*  
*J. Speens*  
*M. Schmitz*

ACTE DE MARIAGE.

N.º II MAIRIE de Klein Kempen

ARRONDISSEMENT Communal de Crevel

Deux neuvieme jour du mois de Brumaire an quatre de la Republique française mil huit cent

ACTE DE MARIAGE de Jean Hubert Blinken âgé de vingt ans, né à Willich Dép.t d. la Pover le cinquieme du mois de fevrier l'an mil sept cent quatre vingt quatre profession de poussement demeurant à Willich Dép.t d' idem fils legitime de Conrad Blinken Sournalier demeurant à Willich Dép.t d' idem et de Gertrud Dinges a Willich Et de Anne Gertrud Lamertz a Klein Kempen âgée de vingt deux ans, née à Klein Kempen Dép.t d' idem le quatrieme du mois de septembre l'an mil sept cent quatre vingt trois fille legitime de Joseph Lamertz Sournalier demeurant à Klein Kempen Dép.t d' idem et de Marie Morsch decedee

Les actes preliminaires sont extraits des registres de publications faites à Klein Kempen et Willich le quatorze et vingt et un de Nivemiere dernier et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairies d'inselles ; lu l'acte de naissance des epoux ; lu le chapitre six du titre du mariage fait d'actes respectueux les parents mere des futures sont present et consentent le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits epoux presens ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Hubert Blinken l'autre le susnommé Jean Hubert Blinken

En presence de Jean Geoprou Speenes demeurant à Weerssen Dép.t d' idem profession d. cabaretier âgé de quarant ans d. Jean Laurent Coumpes demeurant à Weerssen Dép.t d' idem profession d. recepueur âgé de vingt cinq ans d. Jean Pierre Scherges demeurant à Weerssen Dép.t d' idem profession d. charpentier âgé de trente ans d. Jean Mathieu Koller demeurant à Weerssen Dép.t d' idem profession d. serrurier âgé de trente cinq ans

Après quoi, nous Michel Schmitz adjoint du Maire de Klein Kempen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits epoux son unis en mariage. Et ont lesdits epoux et temoins, après lecture faite apres que les epoux et leurs parents mere ont déclaré ne savoir ce que signifient

Handwritten signatures and names including J. S. Schmitz, M. Koller, and others, with a note at the bottom: 'arbitre par nous maire de Klein Kempen le 10 Brumaire an 4 ag heuridetaire Schmitz'

Mois de Janvier 1806



ACTE DE MARIAGE.

N.º III MAIRIE de Klein Kempen

ARRONDISSEMENT Communal de Crevedé

Du vingt quatrième jour du mois de Janvier de l'an mil huit cent six de la République française

ACTE DE MARIAGE de Jean Gerard Langweiler âgé de trente neuf ans, né à Norst le cinqième du mois de Janvier l'an mil sept cent soixante six profession de journalier demeurant à Weersen fils légitime de François Langweiler decédé et de Catharine Elviresters decédée et de Anne Elise Kinn dite Lohr âgée de trente trois ans, née à Klein Kempen le huitième du mois de fevrier l'an mil sept cent soixante trois, fille légitime de Guillaume Kinn dit Lohr demeurant à Crevedé

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Weersen et à Klein Kempen le douze et dix neuf du courant mois de Janvier et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie du ... Les extraits de naissance de ces époux; lu le chapitre six du titre du mariage, fait d'actes respectueux, André Kansen beau pere de la future fut présent et consent le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Gerard Langweiler la Anne Elise Kinn, l'autre l' Anne Persa

En présence de Henri Pimpert demeurant à Weersen profession de cultivateur âgé de cinquante ans d' Jean Dommers demeurant à Klein Kempen profession de papementier âgé de trente huit ans d' Jean Pierre Sassenfeld demeurant à Weersen profession de Cabaretier âgé de trente ans d' Jean Michel Schatwin Kel demeurant à Weersen profession de papementier âgé de quarante ans

Après quoi, nous Jean Michel Schatwin Kel Maire de Klein Kempen faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite de que les Epoux ont déclaré ne savoir écrire signé

Johannus Dommmus Johannes Peter Sassenfeld

Henri Pimpert and other witnesses

Signature of the official

ACTE DE MARIAGE.

N.º IV MAIRIE de Klein Kempen

ARRONDISSEMENT Communal de Crevelo

Du huitieme jour du mois de novembre an mil huit cent dix de la République française

ACTE DE MARIAGE de Jean Mathieu Schmitz, âgé de vingt sept ans, né à Willich, Dép. t d. la Roer le vingt cinq du mois d' avril l'an mil sept cent soixante six profession d. Journalier demeurant à Klein Kempen, fils légitime d' Adam Schmitz, decédé

et de Catherine Marguerite Hoer demeurant à Klein Kempen. Et de Anne Catherine Wimmes demeurant à Klein Kempen âgée de trente six ans, née à Willich, Dép. t d. la Roer le quatorze du mois de Mars l'an mil sept cent soixante dix fille légitime d. Pierre Wimmes, demeurant à Klein Kempen et de Sophie Burkew decédée

Les actes préliminaires sont extraits des registres de publications faites à Klein Kempen le vingt six octobre dernier et le deux de novembre courant et affichés aux termes de la loi à la porte principale de la mairie de nommée ci dessus; lu les extraits de naissance des époux; lu le chapitre six du titre du mariage, et il n'a pas lieu par rapport à la présence de la mère du futur le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture, par moi Officier public, aux termes de la loi, contre lequel mariage il n'y a eu d'opposition.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean Mathieu Schmitz, l'autre Anne Catherine Wimmes, l'autre ledit Jean Mathieu Schmitz

En présence de Jacques Hanen demeurant à Beers en Dép. t d. la Roer profession d. Journalier âgé de trente ans de Pierre Kellers demeurant à Willich, Dép. t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de trente deux ans de Mathias Hanen demeurant à St. Antoin Dép. t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de soixante ans de Jean Pierre Krausen demeurant à Beers en Dép. t d. la Roer profession d. Cultivateur âgé de cinquante ans

Après quoi, nous Jean Georges Spone, Maire d. Beers en faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, avons prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins, après lecture faite de que les futurs et la Mère ont déclaré ne savoir ce qui

Signature des témoins: Jacques Hanen, Pierre Kellers, Mathias Hanen, Jean Pierre Krausen

Signature de l'officier public: Schmitz



Registre alphabétique  
des actes inscrits

Alberts Jean Conrad. A Marie Luc Braun. 31 October 16.  
 Blinckew Jean Hubert. A Anne Gertrude Samerly. 10 November  
 Cromers Martin. A Marguerite Reiter. 31 December  
 Schmitz, Jean Mathieu, Anne Catherine Wimmer. 8 Decem.  
 Langweilers Jean Gerard, Anne Clie Klein. 24 Janvier

